

Choix des matières en L3 pour devenir notaire

Par **Julia113**, le **19/03/2013** à **09:23**

Bonjour à tous, j'aimerais avoir votre avis sur les matières que je devrais choisir en L3 (je suis en fin de L2 actuellement) en sachant que je souhaite me diriger vers le métier de notaire et donc vers un M1 droit notarial.

Semestre 5

* Méthodologie et connaissances fondamentales (l'étudiant choisit 2 matières à TD):

- Procédure civile(principes généraux)
- Droit public 1(contentieux administratif)
- Droit Civil 1(contrats spéciaux)
- Droit des sociétés 1
- Droit du travail 1
- Droit international public

* Connaissances Complémentaires(l'étudiant choisit 3 matières non choisies dans les matières à TD):

- Procédure civile 1(principes généraux)
- Droit public 1(contentieux administratif)
- Droit civil 1(contrats spéciaux)
- Droit des sociétés 1
- Droit du travail 1
- Droit international public 1
- Finances locales
- Droit des collectivités locales

* Option(choisir une option):

- Contentieux européen
- Droit fiscal général
- Analyse des politiques publiques
- Régime de l'obligation
- Histoire de la pensée juridique
- Une option dans le livre des mineures
- Préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement

Semestre 6

* Méthodologie et connaissances fondamentales(l'étudiant suit les 2 matières à TD qu'il a

choisies au 1er semestre):

- Droit public 2(libertés publiques)
- Droit civil 2(sûretés et garanties)
- Droit des sociétés 2 (droit spécial)
- Droit du travail 2
- Droit international public 2
- Procédure civile 2

* Connaissances Complémentaires(l'étudiant choisit 3 matières non choisies en UE1):

- Libertés publiques
- Droit civil 2(sûretés et garanties)
- Droit des sociétés 2
- Droit du travail 2
- Droit international public 2
- Procédure civile
- Analyse de la politique nationale
- Droit de l'environnement

*OPTIONS (Choisir 2 options) :

- Histoire du Droit Social
- Histoire de la Justice
- Droit de la consommation
- Droit de la santé
- Droit du sport
- Politiques internationales
- Prépa ENM

Par **bulle**, le **19/03/2013** à **09:53**

Bonjour,

A votre place, je choisirais:

- S5: droit civil, droit des sociétés et procédure civile obligatoirement (après à vous de voir TD ou pas TD).

En option: droit fiscal général

- S6: idem

En option: droit de la consommation et ce que vous voulez d'autre.

Par **Yn**, le **19/03/2013** à **10:08**

Salut,

- TD : droit civil et droit des sociétés
- Mineures : procédure civile
- Option : **régime des obligations (impératif)**, je m'étonne qu'il ne s'agisse pas d'une matière à TD car elle est fondamentale pour le droit des contrats et le droit civil

Pour le reste, c'est selon tes choix sachant qu'il existe deux voies pour accéder au notariat dont le CFPN qui se moque des matières suivies du moment que tu obtiens le concours.

Par **Julia113**, le **20/03/2013 à 07:49**

Merci à vous deux pour vos réponses. selon vous est-il plus opportun quelle choisisse procédure civile ou droit des sociétés en matière à td ? et en option mieux vaut-il que je prenne droit fiscal ou régime de l'obligation ?

Par **bulle**, le **20/03/2013 à 08:26**

L'important est de prendre les 2 matières mais il est sans doute mieux de prendre sociétés en TD.

Pour moi, le cours "régime de l'obligation" regroupe ce que vous avez déjà vu en L2 en droit des obligations (peut être avec plus de détail). Il vaut mieux prendre droit fiscal qui est une matière indispensable pour un notaire.

Par **Julia113**, le **20/03/2013 à 10:41**

D'accord ! Merci beaucoup !

Par **Julia113**, le **20/03/2013 à 10:47**

Cependant, dans l'UE connaissance complémentaire, je dois choisir 3 matières non choisies en TD. Ainsi, si je prends droit civil et droit des sociétés en TD, je prends procédure civile et droit du travail en connaissance complémentaire, mais que dois-je prendre comme troisième matière ? En effet il reste droit public, droit international public, finances locales et droit des collectivités locales, ce qui, me semble t'il ne me servirait à rien pour la suite... Selon vous quelle matière serait peut être la plus bénéfique pour moi ? Ou alors, si aucune ne le serait, laquelle est alors la moins compliquée ?

Par **Mariedroit5**, le **15/12/2021 à 19:55**

Bonjour je suis en L3 droit et je dois choisir des matières pour le S6 en rapport avec la filière

notariale (je veux devenir notaire) pouvez-vous m'aider s'il vous plaît :

- 2 matières à choisir en tant que matière fondamentale :

Contrats spéciaux civils
Droit spécial des sociétés
Droit fiscal général
Droit public de l'Union Européenne

Ensuite 2 matière à td a choisir :

Contrats spéciaux civils
Droit spécial des sociétés
Droit fiscal général
Droit public de l'Union Européenne
Droit judiciaire privé
Libertés fondamentales

Ensuite 1 matière spécialisation a choisir :

Droit pénal général II
Droit des assurances
Contentieux constitutionnel

Enfin 1 matière option à choisir :

Philosophie du droit
institution de l'antiquité
Droit de la consommation

Merci d'avance.

Par **Isidore Beautrelet**, le **17/12/2021** à **07:33**

Bonjour

Pour les fondamentales : Contrats spéciaux + Fiscal

Pour les 2 autres matières à TD : Droit spécial des sociétés + Droit judiciaire privé
(Etes-vous bien sûr que ces matières seront aussi suivies avec TD, car ça vous ferait quand même 4 TD à préparer).

Spécialisation : Droit des assurances

Option : Droit de la consommation